

Procès-Verbal de la séance
du conseil municipal du 25 janvier 2023
(convocation du 17/01/2023)

Président : M. Patrick TAUPENOT

Présents : M. Daniel GELIN, Mme Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI, M. Werner PFAU, Mme Sylvie CALAUDI, Mme Bernadette AUBLANC, M. Bruno MARIZY, Jean-Luc DUCROUX

Excusés : M. Thomas FILIATRE Mme Elodie HEREAU, Mme Annick JAQUES

Secrétaire de la séance : Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI

Début de séance : 19 h 45

Fin de séance : 22 h 30

Ordre du jour :

1° Manifestation d'intérêt : projet d'installation d'une centrale photovoltaïque

2° Nomination conseiller délégué

3° Contrat aide adjoint technique

4° Subvention DETR/DSIL

5° Questions diverses

Intervention "Centrales villageoises Soleil Sud Bourgogne" : Michel LOPEZ, Laurence BOUBET, Thibault HANIN

Présentation de la société, présentation des projets réalisés ou à venir ainsi que du parc au sol sur Jalogny :

Créée fin janvier 2018, c'est une Société qui installe et exploite des centrales photovoltaïques.

- Gouvernance coopérative (1 personne = 1 voix)
- Fonctionnement bénévole (pas de salariés) 100 sociétaires (part sociale 100 €)
- 7 personnes au conseil de gestion

Son périmètre d'action s'étale sur 3 communautés de communes : Clunisois, Saint Cyr Mère boitier Mâconnais-Beaujolais

Au démarrage : Petites installations sur des toitures de particuliers ou de collectivités, Vinipôle de Davayé

Le prochain projet sera d'équiper le quai de la gare à Cluny (orientation Est-Ouest) 115 kWc (c= crête) Dans ce projet, possibilité de contrat d'autoconsommation collective.

La charge des panneaux est de 15kg/m² de toiture.

A l'horizon 2025, il serait envisagé de créer un petit parc au sol pour Jalogny qui permettrait la production de 250kWc à 1000kWc.

1° Manifestation d'intérêt

- Parcelle idéale (ancienne décharge, absence de masques, accord ABF, proximité du raccordement)
- Production d'électricité significative pour le territoire (entre 300 et 1050 MWh)
- Energie responsable et en circuit court
- 2 options orientations sud ou est-ouest

- Aspect économique : loyer symbolique 600 €/h, taxe d'aménagement, recours aux entreprises locales,
- Mobilisation de l'épargne : habitants, acteurs du territoire
- Plusieurs réunions publiques à organiser
- Contribution en faveur de la transition écologique et de l'urgence climatique
- Prise en compte de la continuité écologique
- Réversibilité du projet
- Durée de vie 30 à 40 ans
- Projet à taille humaine
- Coût environ 1,1€/Wc soit 275 K€ à 1,1 M€ d'investissement total

Prochaines étapes :

- Période de publicité 1 mois annonces légales JSL, les sites mairie et CCC + affichage mairie
- Délibération pour mise à disposition de cette parcelle

AF à l'unanimité pour AMI et publicité

2° Nomination conseiller délégué

- Proposition de nommer Bernadette AUBLANC, conseillère déléguée, en charge de la gestion des salles et des cérémonies et de la gestion de l'entretien des bâtiments communaux, indemnité à hauteur de 80 € brut (soit 2% de l'indice brut terminal de 1027)

AF à l'unanimité

3° Contrat aide adjoint technique

- Création d'un poste d'adjoint technique en CDD « Emploi aidé » (prise en charge de l'Etat 40%) sur 24 heures hebdomadaires pour une durée de 9 mois renouvelables.

AF à l'unanimité

4° Subvention DETR

- Un dossier sera déposé pour « l'aménagement durable des espaces publics du centre bourg de Jalogny »

AF à l'unanimité

5° Questions diverses

- Procédure pour intégrer le bois de Vaux à la forêt communale : réunir la commission communale pour se positionner sur ce dossier
- Une demande a été envoyé pour apprendre aux élèves à laver le linge à l'ancienne : avis favorable, remplissage du lavoir si besoin mais sous réserve d'utiliser du savon bio
- Voir pour une commission au sujet du projet secteur chèvrerie, habitat partagé. (Superficie de la parcelle 1920 m²)
- Réunir commission AEF (nous fixerons une date avec Daniel).
- Réparation des lavoirs à remettre à l'ordre du jour ainsi que la recherche des sources et réseaux.

Le Maire, Patrick TAUPENOT

Mairie de JALOGNY

Liste des délibérations prises

Durant le conseil municipal du 25 janvier 2023

(convocation du 17/01/2023)

Listes des votants :

Président : M. Patrick TAUPENOT

Présents : M. Daniel GELIN, Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI M. Werner PFAU, Mme Bernadette AUBLANC, , M. Jean-Luc DUCROUX, M. Bruno MARIZY Mme Sylvie CALAUDI

Excusés : M. Thomas FILIATRE, Mme Elodie HEREAU

Pouvoirs : Mme Annick JAQUES donne pouvoir à Mme Bernadette AUBLANC

Secrétaire de la séance : Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI

Numéro délibération	Délibération	Signatures maire / secrétaire
DE_2023_1	Manifestation d'intérêt spontané <i>Vote : à l'unanimité</i>	
DE_2023_2	Nomination conseiller délégué <i>Vote : à l'unanimité</i>	
DE_2023_3	Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL <i>Vote : à l'unanimité</i>	